

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL DE RÉUNION

SAMEDI 8 MAI 2021

9H00 SIEGE DU DISTRICT DE FOOTBALL VESOUL

Présidence : M. Nourédine DEBBICHE

Présents : MM. Luc BARREAU – Billel DEBBICHE – Mohamed CHAKAFI –
Jean-François CHAPUZOT – Evan JÉRONIMO –
Michel MALIVERNAY – Philippe PRUDHON – Matthieu TRIFIGNY
– Estelle VAUBOURG – Sébastien VEZIN – Malik ZELFA-KALAA.

Excusé : M. LEMERCIER.

Nourédine DEBBICHE, Président de la CDA, se dit content d'accueillir les membres de la commission, pour une réunion en mode présentiel, ce qui n'était pas possible jusqu'à présent, en lien avec la situation sanitaire.

Il souhaite la bienvenue à toute et tous, et indique que le plus important est de faire « redémarrer » le football et les arbitres du District, qui font pleinement partie des dispositions liées à la reprise du jeu.

I) Point sur la situation actuelle

Les décisions prises en date du 24 mars 2021, par le COMEX (Comité Exécutif), ont conduit, pour la seconde saison consécutive, à l'arrêt de toutes les compétitions au titre de la saison en cours, en raison de la crise sanitaire qui sévit.

Les instances sont en attente des modalités d'application de cette décision, pour finaliser l'arrêt définitif des compétitions mais travailler aussi sur la saison prochaine.

II) Perspectives sportives de fin de saison en cours

Les dernières annonces gouvernementales de fin avril, autorisent une reprise du jeu avec contact à compter du 9 juin 2021, et les commissions développement et compétitions du District y ont réfléchi.

Ainsi, un calendrier prévisionnel de reprise du football avec contacts a été bâti pour 3 week-ends du mois de juin 2021 (11 au 13 – 18 au 20 et 25 au 27), pouvant concerner de très nombreuses catégories seniors et jeunes, G et F, majoritairement en foot à effectif réduit.

Volontaire de relancer l'activité et permettre aux arbitres du District de pouvoir « reprendre le sifflet », tout comme joueuses et joueurs « retoucheront le ballon », la CDA décide d'associer les arbitres à ces compétitions. Une circulaire / mail leur sera adressée avec les modalités de ces rencontres, permettant de recenser les éventuelles indisponibilités puis désigner les arbitres nécessaires pour les rencontres.

La volonté du District est de démontrer du dynamisme dans la politique de reprise de l'activité football, mais de voir ces trois week-ends de matches se jouer de manière ludique, pédagogique et sans générer de soucis réglementaires ou disciplinaires. Il conviendra donc de sensibiliser les arbitres désignés en ce sens positif.

III) Analyse du Google Forms proposé aux arbitres du District

Un retour est fait sur cette proposition envoyée aux arbitres.

Remerciements aux 35 arbitres ayant répondu, et s'étant exprimés par le biais de ce questionnaire, qui avait une visée informative et non obligatoire.

La plupart des sujets évoqués ont reçu des réponses favorables (maintien d'une activité physique malgré l'arrêt des compétitions – avis positif pour l'organisation de visios d'échanges – positionnement vis-à-vis des classements ou non sur les deux saisons 19/20 et 20/21).

Les réponses apportées aideront la CDA à se positionner sur les sujets de fin de saison.

IV) Décisions relatives aux classements des arbitres au titre des saisons 19/20 et 20/21

Suite à une présentation de ce sujet qui avait déjà été abordé lors de la dernière réunion de la commission, alors même que l'annonce de l'arrêt des compétitions de la saison 20/21 n'avait pas encore été faite, la CDA doit se prononcer sur ce sujet important.

Les différentes hypothèses sont rappelées et permettent à la commission d'avoir de larges échanges.

Après discussion, la CDA décide de prononcer une saison blanche au titre des saisons 19/20 et 20/21 impliquant donc aucune promotion ni aucune rétrogradation. Sous réserves des procédures de renouvellement des arbitres à venir, les groupes d'arbitres seront constitués sans changements pour la reprise de la saison sportive 21/22.

Néanmoins, et relativement à ces deux saisons où aucun mouvement n'est intervenu dans les groupes des arbitres, la CDA indique « ne rien devoir s'interdire » notamment en matière de possibilité de promotions avant la fin de saison 21/22. Par ailleurs, et en fonction des renouvellements des arbitres, des mouvements intergroupes devront peut-être être nécessaires afin d'avoir un nombre suffisant d'arbitres par groupe pour pouvoir fonctionner favorablement.

V) Renouvellement des arbitres au titre de la saison 21/22

Sous réserve des informations à parvenir de la CRA, les procédures de renouvellements des arbitres devraient pouvoir se faire fin mai, et parviendront, comme habituellement, par courrier, à l'adresse personnelle de chaque arbitre. Les clubs seront informés par mail de l'envoi du dossier de renouvellement, afin de pouvoir en suivre le retour.

Plusieurs demandes ont été formulées à la FFF relativement aux examens médicaux / cardiologiques des arbitres, de manière à alléger les dispositions médicales, notamment après la crise sanitaire vécue. Aucune réponse n'étant parvenue à cette heure, les arbitres seront bien entendu informés des dispositions prises sur le sujet.

La CDA valide également le fait que la proposition d'adhésion à l'amicale départementale des arbitres UNAF au titre de la saison 21/22, soit jointe aux dossiers papier, si cela se révèle nécessaire (l'adhésion ou le renouvellement pouvant aussi se faire de manière dématérialisée).

VI Projets d'échanges en visioconférence avec les arbitres

Après discussion sur ce sujet, la CDA valide le principe d'organiser plusieurs échanges en mode visioconférence avec les arbitres, de manière à remettre du lien mais aussi donner des informations pratiques et concrètes sur la situation et le redémarrage de la saison.

Malik ZELFA est en charge de ce sujet, et proposera un petit ordre du jour pour ces échanges (thèmes et sujets à aborder) ainsi que quelques dates possibles. Les arbitres seront tous informés afin de pouvoir s'inscrire à l'une de ces séances, ces échanges étant obligatoires dans la mesure où les arbitres sont détenteurs d'une licence jusqu'au 30 juin 2021.

VII Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

Candidatures d'arbitres :

Dossier de la saison 2019/2020 :

Situation du candidat Arthur AFFLATET (Soing) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2020/21.

Dossiers de la saison 2020/2021 :

Candidats à convoquer à l'examen pratique :

Thibaut GUYON (Lure JS)
Eric STERBE (Francheville)

Damien GUETTAR (Lure JS) : en attente de la réception du certificat médical suite à absence à l'examen pratique du 12 septembre 2020.

Candidate à convoquer à match tutorat avant 2^{ème} examen suite à échec au 1^{er} examen pratique :

Léa PHEULPIN (Fc Sochaux Md)

Liste de candidatures réceptionnées/formation FIA prévue en mode présentiel en janvier 2021 au siège du District à Vesoul :

Annis AKDIMI (Vesoul Nord)
Faysal AOUSSAR (Vesoul Nord)
Frédéric COUDOT (Val Pomes)
Manolis DAMIEN (Val Pomes)
Vincent DAMIEN (Val Pomes)
Rachid KHADDA (Vesoul Agglomération Olympique)
Lorenzo MAUREL (Pays Luxeuil)
Leo MUGNIER (Pusey)
Maxime PERRINGERARD (Vesoul Fc)
Sofiane TOUIR (Héricourt SG)

Sessions de formation initiale à l'arbitrage (F.I.A.) du 12 au 15 avril 2021 :

Liste des candidats ayant participé à la session de formation (partie théorique) en mode visioconférence (organisation commune CRA / CDA) :

Manolis DAMIEN (Val Pomes)
Vincent DAMIEN (Val Pomes)
Rachid KHADDA (Vesoul Agglomération Olympique)
Leo MUGNIER (Pusey)
Maxime PERRINGERARD (Vesoul Fc)

Les candidats ci-dessus sont convoqués en mode présentiel au District de football à Vesoul, le SAMEDI 12 et le DIMANCHE 13 JUIN 2021 pour subir la deuxième partie de la formation, dont l'examen théorique.

Une circulaire précisant les modalités de cette convocation sera adressée à chaque candidat.

NB : mode présentiel, en fonction des conditions et règles sanitaires en vigueur à ces dates.

Liste des candidats n'ayant pas participé à la session du 12 au 15 avril 2021 :

Annis AKDIMI (Vesoul Nord)
Faysal AOUSSAR (Vesoul Nord)
Frédéric COUDOT (Val Pomes)
Lorenzo MAUREL (Pays Luxeuil)
Sofiane TOUIR (Héricourt SG)

Les candidatures des intéressés pourront être reportées sur la saison 2021/22 avec l'accord de chaque intéressé (cf: courriel adressé le 06/04/21 aux intéressés + copie clubs d'appartenance).

VIII) Point sur les candidatures à l'arbitrage en ligue

Billel DEBBICHE fait un point de situation des candidatures à l'arbitrage en ligue, au titre de plusieurs saisons, compte-tenu de l'arrêt des compétitions qui est venu bousculer l'organisation programmée.

Candidatures en cours, au titre de la saison 2019/2020 :

- Billel DEBBICHE
- Carlos FERREIRA

En attente des résultats ou du positionnement de la CRA.

Candidatures en cours, au titre de la saison 2020/2021 :

- Florian DECAILLOZ
- Rémi LAURENT
- Dorian ROBBE

Epreuves théoriques réalisées. En attente du passage des examens pratiques.

Candidatures en cours, au titre de la saison 2021/2022 :

- Omer ALTUN
- Tristan BALLAND
- Quentin CAMPENET

Concernant ces dernières candidatures, Billel DEBBICHE prendra attache avec la CRA, afin de connaître les modalités envisagées quant à la validation par la CDA de ces candidatures. La date habituelle de validation étant le 31 mai de chaque saison, il est rappelé que les conditions sanitaires et l'arrêt des compétitions, n'ont pas permis de former ces candidats.

IX) Statut de l'arbitrage de la saison 20/21 :

Le procès-verbal de la commission statut des arbitres du 23 avril 2021 (configuration électronique) relatif au statut de l'arbitrage/liste des clubs en infraction au 31 mars 2021, est sur le site internet du District.

Les clubs concernés ont été avisés par voie électronique.

La réunion de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage a été fixée au 18 mai 2021.

X) Evocation du sujet de la formation à l'arbitrage en catégorie « U13 », ainsi qu'en Départemental 4 >

Michel Malivernay aborde le sujet des jeunes joueurs étant appelés à officier en qualité d'arbitre assistant, notamment en catégorie U13. La CDA se doit, via les éducateurs des clubs, de s'occuper de la formation et de l'aide à leur apporter, compte-tenu de leur jeune âge (joueurs au départ dans cette même catégorie), mais surtout des notions des règles et une certaine approche de l'arbitrage à donner, en étant pédagogique et techniquement aussi efficace que possible.

L'objectif premier n'est pas de susciter des vocations à la fonction d'arbitre officiel, même si cela ne doit pas être écarté ; mais bien de pouvoir aider les éducateurs des équipes dans cette démarche d'apprentissage de l'arbitrage à la touche, permettant ensuite de continuer la formation dans le club et d'améliorer.

Après un échange sur ce sujet, Evan Jérónimo, en sa qualité de responsable de la section Jeunes Arbitres de la CDA, se propose de réfléchir à ce sujet. Un travail sera à engager avec les techniciens mais aussi les éducateurs, Michel Malivernay faisant le relais entre tous pour avancer sur ce sujet important.

Arbitrage en Départemental 4 : Michel Malivernay précise que les arbitres qui évoluent en Départemental 4 doivent être considérés comme des arbitres officiels et à part entière du District. Il rappelle qu'ils sont désignés officiellement par l'instance sur les matches, faute d'effectif d'arbitres du district suffisant, et qu'ils perçoivent à ce titre un défraiement de 20 euros par match arbitré, attestant ainsi de l'importance que le District confère à leur mission et leur désignation.

Il est de la responsabilité de la CDA de les former, de les recycler chaque saison, à partir de la validation du « label DEP 4 » que chacun a obtenu, mais qu'au delà de ce label, leurs arbitrages et leurs performances doivent être suivies par la commission.

La CDA doit travailler ce sujet et voir comment il peut être possible d'associer davantage ces arbitres de Départemental 4, qui sont indispensables au déroulement des rencontres chaque semaine (formations complémentaires voire association à certaines actions où sont associés tous les arbitres du district etc ...).

XI) Point sur la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA)

La constitution de cette commission, à part entière et dissociée de la CDA, a fait l'objet d'une présentation à tous les clubs du district, par mail, au mois de mars dernier. A ce jour, une seule candidature est revenue, alors que de nombreux postes sont à pourvoir au sein de cette commission pilotée par Matthieu TRIFIGNY.

Après échanges, il est décidé de retravailler ce sujet avec Matthieu, et de solliciter des acteurs départementaux à qui une participation à cette instance sera faite.

De nombreux sujets d'importance doivent être portés par cette commission (détection - recrutement - fidélisation - référents en arbitrage - statut de l'arbitrage - informations et sensibilisation..), un rappel sera également fait lors des prochaines réunions visio qui vont avoir lieu avec les clubs haut-saônois.

XII) Réunion de rentrée des arbitres du District

Après échanges sur le sujet, la CDA valide la nécessité de réunir les arbitres au début de la saison 21/22, sur le principe de l'organisation qui était jusque là retenue.

Le PHAJ (ex Foyer des jeunes travailleurs) de Frotey-lès-Vesoul sera sollicité pour l'accueil de cette réunion, qui est fixée au VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021, de 18h45 à 22h00.

Cette session sera bien évidemment subordonnée aux conditions sanitaires du moment.

Billel DEBBICHE et la section technique de la CDA sont en charge de proposer le programme, qui sera discuté lors de la prochaine réunion de la commission.

Les arbitres sont dès à présent priés de noter qu'un questionnaire – contrôle de connaissances, aura lieu dans le cadre de ce rassemblement.

La section technique de la CDA va réfléchir également à la possibilité de mettre en œuvre d'ici à la fin de la saison, des rassemblements physiques à l'attention des arbitres (entraînements en vue de la reprise de l'activité), 3 lieux pouvant être proposés afin de mailler le territoire haut-saônois. Ces rassemblements basés sur le principe du volontariat permettront aussi de recréer du lien et des échanges qui ont fait défaut depuis l'arrêt des compétitions en mars dernier.

XIII) Courriers reçus – Autres informations

- Yannick CROCHETET : information d'arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison en cours. Remerciements à l'intéressé pour les 10 années consacrées à l'arbitrage. La CDA envisagera la possibilité d'inviter le / les arbitre(s) ayant décidé de cesser leurs fonctions, et le format possible de cette rencontre.
- Information par les services de la FFF, d'une nouvelle interface/portail des officiels. Une communication sera faite à ce sujet lors de la réunion de rentrée des arbitres.
- Information CRA : association des présidents de CDA aux évolutions du règlement Intérieur de la CRA, au titre de la saison 21/22. Nourédine DEBBICHE a répondu.
- Demande de rencontre C TURPIN avec Pdt District et de CDA : à finaliser selon EDT Turpin
- Projet de rencontre de la Section football du collège de Rioz avec Clément TURPIN, initialement le 15 mars 2021, mais non réalisée suite aux conditions sanitaires.
- Communication de la Commission fédérale des Arbitres + DTA, en date du 4 mai 2021 : rencontre avec les présidents de CDA le mercredi 26 mai 2021. Le président de CDA y participera.
- Information reçue d'un forum sur le thème « l'arbitrage, victime ou source de violence », organisé en mode visioconférence, le jeudi 3 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 11H45.

Le Président de la CDA,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire de la CDA,
Philippe PRUDHON